

# Brax

BULLETIN COMMUNAL • JUIN 2016



## Réunions Publiques

### • MARDI 14 JUIN 2016 À 19H30

Concertation sur les orientations de projets et de zonage (PLUi)

### • MARDI 13 SEPTEMBRE 2016 À 19H30

Réunion publique annuelle : Venez découvrir les projets annuels de la commune.

## Enquête publique

### • DU 13 JUIN AU 13 JUILLET

Enquête publique zonage assainissement (renseignements auprès de la Mairie)



## La Poste : Nouveaux horaires

### OUVERTURE GUICHET

Lundi au vendredi : 10h30 - 13h00

Samedi : 10h - 12h10

## Commune de Brax

Mairie de Brax - 2 rue du Levant - Brax

05 53 68 70 00 • 05 53 68 75 70

communedebrax.47@orange.fr • www.brax47.fr



- ▶ Mot du Maire .....p. 2
- ▶ Finances .....p. 3
  - *Compte administratif 2015*
  - *Budget primitif 2016*
- ▶ Informations Municipales...p. 4 - 11
  - *Nouveaux habitants*
  - *État civil*
  - *Révision liste électorale*
  - *Réseau Tempo*
  - *Plan canicule*
  - *Recensement militaire*
  - *Les battues administratives*
  - *Démarchage à domicile*
  - *Urbanisme*
  - *Le contrôle de bon achèvement des travaux*
  - *Opération tranquillité vacances*
  - *Alerte à la population*
  - *Radicalisation*
  - *La commune investit...*
  - *Retour en images sur les travaux*
  - *Le rond-point de Brax (G8)*
  - *Révision des plans de prévention des risques «inondations»*
  - *Plan local d'urbanisme intercommunal*
  - *Au colombier du Touron*
  - *Mary Coiffure*
  - *La section locale*
  - *La réunion des associations*
  - *Refuge animalier de Brax*
  - *Accueil Périscolaire*
- ▶ Informations Associatives...p. 12 - 15
  - *Foyer des jeunes*
  - *L'Asbadabrax*
  - *Handball Brax*
  - *Bal Rétro Danse*
  - *Écho de la société de chasse*
  - *Chacha Club*
  - *Brax Créations*
  - *Comité des fêtes*
  - *Enkdance*
  - *Les Griffons*
- ▶ Brax en fête .....p. 16

### BRAX DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

Chers Braxois, chères Braxoises, cette deuxième année de mandat a débuté dans la continuité du projet que nous vous avons proposé en 2014.

Petit à petit, dans le respect des capacités financières de notre commune, nous concrétisons les actions qui nous semblent nécessaires pour faire entrer, de plain-pied, Brax dans le 21<sup>e</sup> siècle.

Le challenge à relever est de taille. En période de crise, nous devons à la fois être capables d'investir pour l'avenir tout en préservant le présent et notamment votre pouvoir d'achat.

C'est pour cela, que comme nous nous y étions engagés, les taux communaux et nous restés en 2016 identiques à ce qu'ils étaient en 2014 et 2015.

Cette volonté ne doit pas pour autant nous empêcher de construire pour développer notre commune.

Il nous appartient de la préparer aux modifications et aux transformations liées à l'arrivée de nouveaux habitants, aux projets envisagés par l'État, mais aussi et surtout à la politique de développement économique portée par l'Agglomération d'Agen sur la rive gauche de la Garonne. Cette politique a déjà débuté et commence à se concrétiser fortement sur notre territoire. La création du rond-point G 8 à l'intersection des départementales 119 et 292, qui a redessiné et sécurisé l'entrée de notre village, la réalisation du nouveau terrain militaire à « Calamane » ainsi que la reprise des chemins de Rieumort et de Bellegarde sont là pour l'attester. De notre côté, nous avons profité de la synergie engendrée par ces grands projets pour sécuriser la départementale 119, du chemin de Commarque jusqu'au centre commercial. Un chemin piétonnier et une piste cyclable sont venus prolonger le G8. Ce travail de coopération avec l'Agglomération a permis à notre commune de réaliser au meilleur coût, la totalité de ces travaux.

Nous travaillons d'ores et déjà au renouvellement de ce type de partenariat et un projet conjoint, toujours avec l'Agglomération, d'amélioration du « bourg historique » est déjà programmé pour 2017.

En attendant, l'année 2016 sera comme prévu dédiée au monde associatif. La commune de Brax va débiter, dès cet été, une rénovation complète de la salle des fêtes. Au-delà de la mise en accessibilité obligatoire, nous allons profiter de ces travaux pour créer un véritable local traiteur,

améliorer l'isolation de la structure et augmenter sa capacité d'accueil. Là aussi, profitant d'un accompagnement spécifique de l'État durant cette année 2016, nous avons réussi à limiter au maximum les frais restant à la charge de notre commune. Plus de la moitié de l'ensemble du projet est financée par des partenaires extérieurs (État, département...).

Nous continuons enfin de travailler sur deux des axes prioritaires destinés à faire de notre village une commune attractive où il fait bon vivre et venir, à savoir l'installation de super U et la création d'une maison médicale. Ces dossiers avancent normalement et nous espérons, dans les mois qui viennent, pouvoir vous apporter de bonnes nouvelles.

Pour conclure, je vous invite à regarder attentivement les éléments financiers présentés dans ce numéro. Vous constaterez que la santé financière de Brax est bonne, pour ne pas dire très bonne. Cet engagement est lui aussi en train d'être tenu et nous souhaitons absolument que cela dure. Pour que ces bonnes nouvelles de 2016 ne constituent pas qu'un épiphénomène, nous avons travaillé, avec les services communaux et la trésorière municipale, à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement qui court jusqu'en 2020, ainsi qu'à des projections sur l'évolution des charges de fonctionnement sur les 4 prochaines années. Ces outils de pilotage nous permettront de surveiller au quotidien la véritable capacité de financement de notre commune et d'éviter la sortie de route, toujours possible si la rigueur et la projection dans le temps ne sont pas de mises.

Je voulais faire avec vous ce nouveau point d'étape et vous apporter toutes les informations nécessaires à une bonne compréhension des transformations que vit et va vivre notre cher village dans les prochaines années ainsi que de la façon dont nous voulons les accompagner ou les initier. Si vous souhaitez aller plus loin dans cette compréhension, mais aussi éventuellement apporter votre contribution et vos observations aux actions envisagées, je vous invite à participer à la réunion publique qui se tiendra, le 13 septembre 2016, à 19h30, salle du foyer à Brax. En attendant, je vous souhaite à vous ainsi qu'à vos proches de très belles vacances estivales.

Joël PONSOLLE

## Compte administratif 2015

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

**TOTAL DES DÉPENSES .....846 564,84**

Charges à caractère général (regroupe les achats, les variations de stock, les services extérieurs, les impôts et taxes à payer par la commune, l'entretien de la voirie) ..... 172 726,97

Dépenses de personnel (ensemble des salaires et charges du personnel) .....446 753,61

Autres charges gestion courante (indemnités élus, subventions) ..... 119 091,88

Charges financières (intérêts des emprunts).....50 151,39

Dotations aux amortissements et provisions..... 10 123,99

Atténuation de produits (fonds national de garantie individuelle des ressources - FNGIR) .....47 717,00

**TOTAL DES RECETTES ..... 1 974 056,64**

Excédent Fonct° reporté (report 2014).....791 074,98

Remb. s/rémunérations.....23 234,21

Produits services / ventes diverses (recettes accueil périscolaire) .....31 974,55

Travaux en régie ..... 5 354,66

Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation) .....782 299,40

Dotations, subventions, participations (dotations de l'État) .277 934,70

Autres produits gestion courante .....46 682,99

Produits financiers..... 14,43

Produits exceptionnels ..... 14 686,72

Opération d'ordre budgétaire entre section..... 800,00

**EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ..... 1 127 491,80**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

**TOTAL DES DÉPENSES .....444 826,67**

Remboursements emprunts (Capital des emprunts).....84 880,08

Immobilisations corporelles (Achat de matériels) ..... 263 188,13

Immobilisations en cours (Travaux bâtiments) .....90 603,80

Opérations patrimoniales ..... 5 354,66

Opérations d'ordre budgétaire entre section..... 800,00

**TOTAL DES RECETTES .....417 651,51**

Dotations, fonds divers, réserves (Taxes diverses et transfert de la section de fonctionnement) .....252 955,40

Subventions d'investissement ..... 12 370,00

Emprunts et dettes assimilés ..... 1550,00

Amortissements des immobilisations..... 10 123,99

Excédent d'investissement reporté (report de 2014) ..... 140 652,12

**DÉFICIT D'INVESTISSEMENT.....-27 172,16**



#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses de personnel 53%
- Autres charges gestion courante 14%
- Charges financières 6%
- Atténuation de produits 6%
- Charges à caractère général 21%



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Impôts et taxes 40%
- Excédent fonctionnement reporté 40%
- Rembours./rémunérations 1%
- Produits, services, ventes diverses 2%
- Dotations, subventions, participations 14%
- Autres produits gestion courante 2%
- Produits exceptionnels 1%



#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Immobilisations corporelles (achat de matériels) 59%
- Immobilisations en cours (travaux bâtiments) 21%
- Remboursements emprunts (capital des emprunts) 19%
- Opérations patrimoniales 1%



#### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015

- Excédent d'investissement reporté 34%
- Amortissements des immobilisations 2%
- Dotations, fonds divers, réserves 61%
- Subventions d'investissement 3%

## Budget primitif 2016

SECTIONS		BUDGET PRIMITIF 2016
DÉPENSES (€)	Fonctionnement	1 587 870
	Investissement	2 092 216
RECETTES (€)	Fonctionnement	1 742 870
	Investissement	2 092 216

#### Taux d'imposition 2016

Conformément à son engagement, le Conseil Municipal n'augmentera pas les taux d'imposition cette année :

- Taxe Habitation : 10,30 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 18,02 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 78,40 %

#### Les projets significatifs prévus cette année :

- Réhabilitation salle des fêtes
- Éclairage Centre Commercial
- Aménagement giratoire, piste cyclable et piétonne
- Achat bien immobilier
- Achat matériels mobiliers : informatique, entretien espaces verts et bâtiments, armoire antifeu

## Nouveaux habitants

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux Braxois et Braxoises récemment installés et les invite à se présenter à la Mairie.

### MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX  
05 53 68 70 00  
communedebrax.47@orange.fr  
www.brax47.fr

### Horaires secrétariat :

Lundi : 8h30-12h / 13h45-17h  
Mardi : 8h30-12h  
Mercredi : 8h30-12h / 13h45-18h  
Jeudi : 8h30-12h  
Vendredi : 8h30-13h30  
Samedi : 10h-12h

### PERMANENCE D'ÉLUS

Des élus se tiennent à votre disposition le samedi matin de 10h à 12h et sur rendez-vous en fin de journée pendant la semaine.

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Jour de collecte le jeudi dès 6h du matin.

Le sens de la tournée pouvant être modifié, il est impératif de sortir vos containers la veille.

Les journaux/magazines/papiers ne sont plus collectés. Cependant, une borne de collecte a été mise à votre disposition au centre commercial.

Renseignements : 0 800 77 00 47

### DÉCHETTERIE

Chemin du Barrail 47310 BRAX  
05 53 67 66 21

### Horaires :

Lundi au vendredi : 14h30 - 18h  
Samedi : 9h - 12h/14h30 - 18h  
Fermée les jours fériés

## Réseau Tempo

Vous avez des questions sur le réseau tempo ?

Afin de répondre aux questions et préparer la rentrée, une permanence aura lieu **le mardi 23 Août de 10h à 12h** en mairie.

# État Civil

## Naissances

BESSE Morgane, Emma..... Le 3 décembre 2015  
SARRES Manon, Marie..... Le 13 décembre 2015  
ALEXIS Aaron, Franck, Sébastien..... Le 23 décembre 2015  
FORT Malena..... Le 28 décembre 2015  
HAUTERIVE Énéa..... Le 16 janvier 2016  
LE PORS Margaux..... Le 8 avril 2016  
POUVEREAU Camille, Charles, Jean..... Le 11 avril 2016  
KADZIOLKA PELLIER Louis-Auguste, Eric, Denis, Christian..... Le 15 avril 2016

## Mariage

DOZ Jean-Charles et PINGITORE Josette, Marthe..... Le 27 février 2016  
BORIE Philippe, Marie et TROMPEAUX Sandra, Jackie..... Le 23 avril 2016  
SANCHEZ Gilles et LAZANSKY Aurore..... Le 14 mai 2016

## Décès

COASSIN veuve MUCHIUTTI Carmela..... Le 19 décembre 2015  
DONCKERS Daniel, Gérard, Robert..... Le 14 janvier 2016  
ROUX Claude..... Le 12 février 2016  
ONGARO Hervé, René..... Le 23 février 2016  
DE LOGHT épouse COOLS Yvette, Augusta, Anna..... Le 9 mai 2016

## Révision de la liste électorale

La révision annuelle de la liste électorale aura lieu à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Sont concernés par cette révision :

- les nouveaux administrés.
- les jeunes gens ayant atteint la majorité ou qui l'atteindront avant le 28 février 2017.
- les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, résidant sur le territoire français.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 31 décembre 2016. Les électeurs devront se présenter à la Mairie munis d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** ainsi que de la précédente carte d'électeur s'il y a lieu.

## Plan canicule

Dans la perspective de la nouvelle saison estivale et en prévision d'un éventuel risque caniculaire, nous vous rappelons que nous disposons d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile qui en font la demande. Ce registre permet l'intervention ciblée de moyens municipaux et des acteurs sanitaires et sociaux qui agissent sur la commune. Les personnes concernées sont invitées à se faire inscrire à la Mairie. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Mairie au 05-53-68-70-00.

## Recensement militaire

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**Cette obligation légale est à effectuer à partir du jour où vous atteignez vos 16 ans et dans les 3 mois qui suivent.**

La mairie, vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement, en attendant votre participation à la journée défense et citoyenneté à laquelle vous serez convoquée.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## Les battues administratives

### RÉGULER POUR PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE

De grosses densités de population d'animaux peuvent porter atteinte aux biens et aux personnes (chevreuils, renards). Aussi, le Préfet peut ordonner des battues administratives contre les animaux à l'origine des nuisances. Il nomme des lieutenants de louveterie qui sont préposés à la régulation d'animaux nuisibles et à leur destruction, dans l'intérêt public, de ceux susceptibles d'occasionner des dégâts.

Sur le territoire de la commune de BRAX, ces battues administratives ont lieu pour réguler la population de sangliers ou de renards pouvant occasionner des dégâts sur les cultures et dans les poulaillers.

**C'est pour cette raison, que hors période de chasse, vous pouvez apercevoir des chasseurs, sur les abords des champs, revêtus de gilets fluorescents. Leur mission est parfois mal comprise et fait l'objet d'invectives. Nous vous demandons de respecter leur travail.**

## Démarchage à domicile

Nous vous rappelons quelques règles de prudence à respecter lors de démarchage téléphonique ou à domicile :

- Identifier votre interlocuteur avec précision (société, adresse, pays...)
- Demander un temps de réflexion vous permettant de juger le bien-fondé de la démarche
- Ne pas donner de renseignements privés (absences, vacances...)
- Rester vigilant en cas de démarchage à domicile, exiger un document d'identité ou carte de commerçant
- Ne pas hésiter à prendre contact avec la Police en cas de démarchage suspect.

## Urbanisme

Tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction, vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un **Permis de Construire**.

Pour la réalisation d'un local de moins de 20 m<sup>2</sup>, d'une extension de moins de 40 m<sup>2</sup>, d'une piscine ou d'une clôture, une **Déclaration Préalable** est nécessaire.

Les imprimés sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie. Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Cette démarche est personnelle et **obligatoire**.

## Le contrôle de bon achèvement des travaux

### AUTORISÉS PAR VOTRE PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION DE TRAVAUX...

**Pour une sécurité juridique de votre construction et le respect des règles d'urbanisme.**



Le contrôle sera assuré par la police de l'urbanisme, service nouvellement créé à l'Agglomération d'Agen.

Cette nouvelle mission réalisée à la demande des communes membres, sera effectuée sous l'autorité du Maire de votre commune.

Ce contrôle est obligatoire ou facultatif selon la nature des travaux réalisés et les contraintes réglementaires.

**Dans tous les cas vous êtes dans l'obligation d'effectuer les déclarations suivantes en mairie :**

**D.O.C :** Déclaration d'Ouverture de Chantier

**D.A.A.C.T :** Déclaration Attestant l'Achèvement Conforme des Travaux

### Quelques conseils :

N'hésitez pas à faire **constater par le service de la police de l'urbanisme la régularité des travaux en cours, principalement lors de l'étape sensible qu'est l'implantation des constructions.**

**Déposer dès que possible en mairie la D.A.A.C.T** (point de départ des délais pour agir, de certaines actions contentieuses).

### Pour tout renseignement :

Police de l'urbanisme – Agglomération d'Agen,  
M. PRELEUR Eric 05 53 69 21 80  
Mairie de Brax – Mme VALÉRY Valentine 05 53 68 70 00

## Opération tranquillité vacances

En votre absence, votre domicile peut faire l'objet d'une surveillance. Pour cela, il suffit de prendre contact avec le commissariat ou la brigade de gendarmerie. Pour prévenir les cambriolages, les services de police et de gendarmerie assurent, tout au long de l'année, des surveillances sur les résidences non occupées des communes situées dans leur zone de compétence.

Les personnes désirant bénéficier de ces contrôles doivent se présenter à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police. Pour gagner du temps, il est vivement conseillé de télécharger le formulaire de demande de surveillance à l'adresse : <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/p...>, pour le compléter, et le déposer à la brigade de gendarmerie la plus proche ou au commissariat de police.

**Un certain nombre de précautions doivent cependant être prises par les particuliers, avant leur départ, pour assurer la sécurité de leur domicile**

### PROTECTION DES ACCÈS

- verrouiller portes et fenêtres,
- changer les serrures en cas de vol ou de perte des clés,
- ne pas inscrire son nom et son adresse sur le trousseau de clés,
- éviter de laisser les clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

### LES BIENS

- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent,
- répertorier les objets de valeur et noter les numéros de série des carnets de chèques.

**En cas de longue absence,** mettre en lieu sûr bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.

De manière générale, il convient de laisser une apparence habituelle à l'habitation. Pour cela, demander à une personne de l'entourage d'ouvrir et fermer les volets chaque jour et de relever le courrier.



## La commune investit dans l'acquisition d'un véhicule utilitaire.

Les agents du service technique de la Commune de BRAX viennent d'être équipés d'un nouveau véhicule utilitaire de marque Volkswagen. Les missions quotidiennes seront dorénavant réalisées avec un nouveau fourgon plateau équipé d'un bras « polybenne ». Ce véhicule vient en remplacement d'un Mercedes de 1988



qui montrait de sérieux signes « de grande fatigue ». Cette nouvelle acquisition favorisera le transport des matériels (tracteur tondeuse, débroussailleuse...) et améliorera la sécurisation des déplacements de nos personnels techniques dans le cadre des travaux liés aux entretiens des bâtiments, des lotissements et des voiries communales...

## Retour en images sur les travaux Braxois



Inauguration Maison des jeunes



Chemin Rieumont



Réfection Rue de la Rose



## Alerte à la population : face aux risques majeurs

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la commune de Brax a mis en place un système d'alerte à la population, rapide et efficace, capable de lancer des alertes par le biais de différents médias (Téléphone, FAX, courriel ou encore SMS).

Ce service est destiné aux Préfectures, aux mairies, aux sites SEVESO, ou encore à tout autre organisme ayant besoin d'alerter une population le plus rapidement possible.

Par exemple, pour une commune, ce service d'alerte est mis en place pour informer rapidement et personnellement tous les foyers mais aussi les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire de la commune en cas de risques majeurs (ex. : dégradations climatiques pouvant entraîner des inondations, des urgences de santé publique, des incidents industriels...).

Face à l'enjeu d'une telle démarche, il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques la plus complète possible.

Aussi, il vous est possible de vous inscrire à nos

alertes, directement depuis le site web de la commune, en remplissant un formulaire dans les cas suivants :

- si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), d'adresse,
- ou si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire téléphonique (pages blanches) et qu'elles ne nous ont jamais été transmises.

Si vous ne possédez pas d'ordinateur ou que vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez demander l'aide à l'un de vos proches pour vous inscrire, ou bien vous rapprocher de nos services administratifs qui ne manqueront pas de vous ajouter à la base de données.

Quand la situation l'imposera, il vous sera adressé, directement sur votre téléphone, votre FAX ou bien votre adresse de messagerie électronique, un message vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Pour vous inscrire :

<https://www.inscription-volontaire.fr/brax/>



Salle des Fêtes



De nouveaux arbres pour l'école

Cimetière



Notre salle des fêtes va subir d'importants travaux cette année. Ils débuteront cet été. Ils concerneront : la mise en conformité des accès et des sanitaires, la rénovation thermique, l'extension et la création d'un local traiteur côté grand parking et la démolition du local de rangement, remplacé par une construction nouvelle comportant une loge.

Florian MONTET représentant le cabinet François DE LA SERRE SARL est venu mardi 12 avril présenter le projet aux associations de la commune.

## Le rond-point de BRAX (G8)

Il s'agissait en premier lieu de sécuriser l'entrée de Brax. Cette zone était considérée, depuis trop longtemps, comme accidentogène avec une recrudescence de trafic et de véhicules lancés à vive allure contribuant à l'insécurité des habitants.

La création d'un rond-point (G8) allait de fait contribuer à améliorer de manière drastique la sécurité, fluidifier la circulation et anticiper ainsi sur les potentiels accidents de la route.

Cette nouvelle infrastructure apparaît bien plus sûre que les simples intersections, sans présence de feux tricolores ou de ralentisseurs, initialement en place pendant des années.

Vu cette criante réalité, le G8 ne doit pas être considéré comme un effet de mode. Il était devenu une nécessité absolue.

Ce projet mûrement organisé en coordination avec les services de l'Agglomération d'Agen intervient après maintes réflexions et il a su tenir compte, en priorité, des diverses demandes qui se sont inscrites dans la concertation et dans l'intérêt exclusif des Braxois et des Braxois.

À cet effet, il a été décidé de lier cette nouvelle infrastructure à la création de chemins piétonniers et de pistes cyclables.



Désormais, les habitants des Charmilles, des Joncs, du Rieumort, de Bellegarde et du chemin de Commarque peuvent ainsi se rendre à pied ou à vélo en totale sécurité, directement au centre bourg, sans pratiquement jamais quitter les chemins doux...».

À signaler de manière concomitante, la création d'un passage qui permet aux résidents et à tous ceux qui habitent à proximité du lotissement « le Clos du Barbier » de se rendre à pied au centre commercial de Brax ou d'emprunter en toute quiétude et en famille tous les nouveaux chemins piétonniers.

La municipalité a souhaité concilier la sécurité de tous ses habitants (véhicules, piétons et cyclistes), et privilégier aussi l'aspect esthétique de ce rond-point G8 qui devient un véritable outil d'aménagement de notre espace public.

## La procédure de révision des plans de prévention des risques « inondation » pour le secteur de l'Agenais

### LA COMMUNE DE BRAX EST CONCERNÉE !

La procédure de révision des PPRI a été prescrite par arrêté préfectoral du 30 juillet 2014. Cette révision a pour objet de prendre en compte, comme crue de référence, la crue de juin 1875 (les précédents PPRI ayant été établis sur la base de la crue de 1930).

À l'issue d'une phase d'expertise de deux ans, de nouvelles cartographies de l'aléa ont été portées à la connaissance des collectivités. Ces nouvelles cartes annulent et remplacent celles diffusées fin 2013. Elles ont été élaborées sur la base d'un débit de la crue de 1875, déterminé avec une plus grande précision, permettant ainsi de réduire la zone inondable et l'aléa. Une cartographie dynamique est consultable sur le site internet des services de l'État, Elle fait notamment apparaître les différentes zones, selon le degré d'aléa (faible, moyen, fort ou très fort) : <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/garonnesecteur-de-l-agenais-revision-des-plans-de-a3809.html>

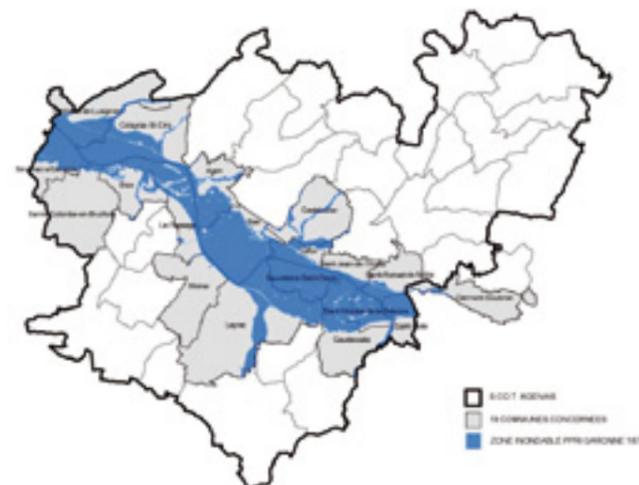
Le comité de pilotage en charge de cette procédure de révision s'est réuni le mardi 5 janvier dernier afin de présenter aux élus ces nouvelles cartes d'aléa. La direction départementale des territoires DDT a rencontré chaque commune concernée pour examiner les cartes des aléas et des enjeux.

La procédure de révision s'est poursuivie au deuxième trimestre 2016 par la présentation aux collectivités des projets de zonage et de règlement qui définissent les conditions de constructibilité.

**Le dossier consultable en mairie et la page internet sont complétés au fur et à mesure de l'avancement de la procédure. Une réunion publique sera organisée par la suite dans chaque commune.**

La procédure se conclura par la consultation formelle des collectivités et une enquête publique avant l'approbation des futurs PPRI prévue en 2017.

**Sur le secteur de l'Agenais, 19 communes sont concernées par la révision du plan de prévention des risques « inondation »**



## Vers un Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à 31 communes



Le PLUi à 29 communes a été prescrit le 26 septembre 2013. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les communes de Castelculier et Saint Pierre de Clairac en ont

intégré le périmètre.

Afin d'informer les habitants de ces deux communes, une réunion publique a été organisée le 9 février 2016. Vous pouvez consulter les documents sur le site internet de l'agglomération <http://www.agglo-agen.net/Reunion-publique.html>

Vous trouverez également dans cette rubrique les informations diffusées lors de la réunion publique du 15 décembre 2015 où le diagnostic et l'état initial de l'environnement vous ont été présentés.

### Le PADD en plein débat ...

Place maintenant aux débats sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les grandes orientations et les objectifs de développement et de préservation du territoire.

Les élus ont travaillé sur les grandes thématiques suivantes :

- Adéquation du développement urbain et des espaces agricoles,
- Déplacements
- Règlement
- Équipement commercial
- Habitat
- Risques naturels
- Zone d'activités existantes
- Réseaux
- Développement durable

Suite aux débats en conseil d'agglomération du 17 mars 2016 et lors des conseils municipaux des 31 communes au mois d'Avril et Mai 2016 (le 6 avril 2016 à Brax), le projet de PADD est accessible sur le site internet et consultable

dans les dossiers de concertation disponibles en mairie ou au siège de l'Agglomération d'Agen.

### Le zonage se dessine ...

Forts de ces grandes orientations, les élus ont commencé à travailler sur le zonage.

Vous pourrez donner votre avis sur le projet zonage lors de l'enquête publique qui se déroulera en fin d'année 2016.

### La concertation du public ...

La concertation du public a débuté en octobre 2013 et se poursuivra jusqu'à l'arrêt des études du PLUi, prévu au mois de juillet.

Ainsi, pour suivre l'évolution des différentes étapes du PLUi :

- le site internet de l'Agglomération <http://www.agglo-agen.net/Projet-de-PLUi-en-cours-d.html>
- le dossier spécifique au PLUi disponible dans chacune des communes membres et au siège de l'Agglomération d'Agen.

De plus, l'Agglomération a prévu une série de réunions publiques avec la population sur tout son territoire et notamment celle nous concernant du secteur Ouest : Sérignac, Ste Colombe, Brax, Roquefort, Estillac, Le Passage, qui a eu lieu le 26 avril 2016 à Roquefort.

Cette réunion a permis à chacun d'exprimer différentes observations auprès des élus afin de construire de façon partagée l'Agglomération d'Agen de demain.

**Une réunion publique est prévue pour les habitants de Brax le mardi 14 juin à 19h30 à la salle des fêtes concernant les orientations de projet et de zonages.**

En attendant, n'hésitez pas à venir donner vos idées, apporter vos remarques sur le registre accessible en mairie de votre commune ou au siège de l'Agglomération d'Agen - 8, rue André Chénier à Agen. Vos contributions idées ou remarques alimenteront le projet de territoire.

## De nouveaux propriétaires « Au Colombier du Touron »

Carine et Frédéric Roquet viennent de reprendre l'hôtel-restaurant « Au Colombier du Touron » établissement connu de l'avenue de Landes. Depuis le début de l'année, ce couple arrivé de Seine-et-Marne s'appuie sur une longue expérience dans l'hôtellerie et la restauration.

Les nouveaux patrons habitent sur place, ce qui permettra d'être encore plus disponibles pour les clients. L'établissement fraîchement rénové se compose d'une grande salle de restauration (table distinguée par divers guides) de 60 couverts environ, d'une terrasse ombragée et de deux salles de banquet cadre idéal pour mariages, baptêmes ou autres repas de famille. L'hôtel (3 étoiles appartenant à la chaîne «Logis») est pourvu de 11 chambres toutes dotées de salle de bains ou de salle d'eau individuelles. Le parc arboré de chênes et de végétaux abrite un «Colombier» en son cœur.

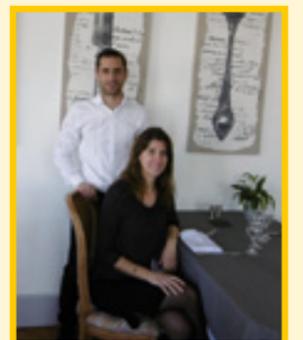
Le jeune couple a conservé le personnel, le chef de cuisine, le second et la gouvernante.

Les nouveaux maîtres de lieux vont s'appuyer en restauration sur une cuisine de saison mettant en valeur les produits frais, du terroir où le chef propose un menu du jour chaque midi, des menus tarifés et la carte pour le soir.

Un nouveau départ pour «Le Colombier du Touron» qui utilisera par le biais de ses nouveaux propriétaires : savoir-faire, qualité de services et gestion opérationnelle.

La municipalité leur souhaite la bienvenue !

**« Au Colombier du Touron », 187 avenue des Landes, 47310 Brax, tél.05 53 87 87 91**



## Mary Coiffure : Changement de propriétaire

Marie-Claire, la jeune retraitée - Lucie et Christelle, les 2 repreneuses - Coline, apprentie

Le salon de coiffure du centre commercial, Marie-Claire Baldi en a fait une institution. Depuis 46 ans dans la profession, dont 33 au service des Braxois (ses), l'heure de la retraite a sonné pour elle. La municipalité lui souhaite une agréable et longue retraite et la remercie pour son professionnalisme et son investissement au sein de la commune, notamment au sein de l'association des commerçants de Brax.

Le salon est d'ores et déjà repris depuis le 18 janvier par deux jeunes femmes : Lucie Gallo, coiffeuse, et Christelle Galindo, esthéticienne.

Lucie Gallo, 24 ans, originaire de Casteljaloux, est styliste visagiste. Outre la coiffure, elle propose de nouvelles prestations telles que le rasage à l'ancienne et les extensions de cheveux sur RDV. Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 19 h, et le samedi de 9 h à 17h non-stop. Contact : 05 53 68 68 55.

Christelle Galindo, domiciliée à Ste-Colombe-en-Bruilhais depuis 11 ans, s'est installée dans un premier temps à son domicile. Elle a repris la partie esthétique du salon depuis le 18 janvier également. Elle travaille avec des



marques de renom et propose de nombreuses prestations telles que : la prothèse ongulaire, le modelage californien/suédois, la réflexologie plantaire sans oublier les soins d'esthétique traditionnels, et cela le mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 18h30 non-stop et le samedi de 9 h à 17h. Contact : 05 53 47 66 71 et 06 88 58 74 75.

Lucie garde avec elle l'apprentie Coline Couderc qui fait partie de l'équipe depuis 2 ans. Le salon s'appelle désormais : «Fée de la coiffure», et «Secret de beauté et du bien-être» (partie esthétique). La municipalité leur souhaite une longue et agréable route.

## La section Locale Agen-Le Passage-Brax

**La section Locale Agen - Le Passage - Brax, des Combattants Prisonniers de Guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc TOE et VEUVES a choisi la commune de Brax pour la tenue de son assemblée générale.**

C'est dans la salle des fêtes de Brax que s'est déroulée le samedi 20 février 2016 l'assemblée générale de la section locale Agen, Brax, le Passage, des ACPG-CATM-TOE-Veuves.

Cette assemblée générale présidée par Madame Josiane VOGIN, la présidente de la section, a abordé toutes les activités et les initiatives locales et départementales effectuées dans le courant de l'année, le bilan comptable et le renouvellement du bureau.

L'ensemble des participants s'est, ensuite, retrouvé pour partager un repas convivial et unanimement apprécié par tous au restaurant « La Clai des Vergers » à Brax. Le tout s'est déroulé dans une ambiance détendue et amicale.



## La réunion des associations

Le 9 mars 2016, la municipalité représentée par Joël Ponsolle et Sylvie Lucy, a réuni les associations. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour. En premier lieu a été évoqué la mise en place d'une mutualisation du matériel et des moyens utilisés et/ou possédés par les associations.

En second lieu a été présenté le projet des travaux de la salle des fêtes dans un but de concertation participative, rappelons qu'ils en sont les premiers utilisateurs.

Une information sur la réglementation du Plan Local de Publicité a également été présentée et enfin, un point a été fait sur les manifestations 2017.

La municipalité remercie toutes les associations présentes ou représentées et souhaite de la continuité dans ces échanges qui permettent aussi de créer du lien.



## Le refuge animalier de Brax

**La présidente du refuge animalier de la commune de Brax mise à l'honneur.**

Le 5 février 2016, dans le Salon d'Honneur de la Préfecture à Agen, il a été procédé à la remise de la médaille d'argent pour son engagement associatif à Madame Christine SALANE, Présidente du Refuge animalier de Brax depuis décembre 2012 et bénévole depuis 25 ans.

Remise de la médaille d'Argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif par Monsieur BONSIIVEN, président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports du Lot-et-Garonne (CDMJS47).



**Le conseil municipal de la commune de Brax (47) met en avant les habitants de la commune ayant adopté un animal au Refuge animalier de Brax. ([www.refugeanimalierdebrax47.com](http://www.refugeanimalierdebrax47.com))**

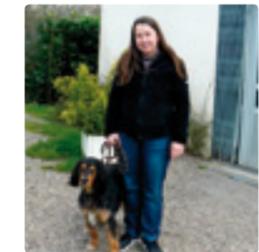
«Les nouvelles Braxoises et les nouveaux Braxois se sont présentés à la Mairie le lundi 29 février 2016 comme il est de coutume, mais ceux-là ont quatre pattes et ont tous été adoptés au Refuge animalier de Brax :



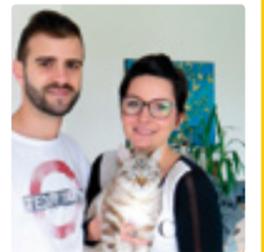
**NATSU** (chez M. et Mme VINCOURT - DOSTES), et **MÉNÉLIK** (chez Mme Michelle DOURNEAU),



**BEN** (chez M. Marc D'ANDRÉA),



**ALEC** (chez Mme Marie FAIVRE),



**LOL** (chez Mme Sophie MOUSSARON)

## Accueil périscolaire

Les temps d'accueil périscolaires concernent un nombre important d'enfants de l'école de Brax. Complémentaire de l'école, le périscolaire contribue à l'épanouissement des enfants et à leur apprentissage de la vie sociale.

Ce lieu a pour objectif de proposer un accueil convivial et de qualité en garantissant des conditions de sécurité optimales.

Durant ces temps, l'équipe propose aux enfants des activités et des jeux variés, tout en gardant une cohérence éducative. Elle rend l'accueil vivant, dynamique en laissant toutefois aux enfants l'espace nécessaire pour s'épanouir.

### LES ACTIVITÉS TAP : D'ART D'ART

Sur les deux premiers cycles, nous avons voulu sensibiliser les enfants sur le thème d'art d'art.

Accompagnés par des encadrants motivés, ils ont pu découvrir ou approfondir, leurs connaissances au travers d'activités variées.

Les intervenants extérieurs, les bénévoles ainsi que l'équipe périscolaire ont proposé des activités tournées vers :

- Le monde multimédia : une approche de la photographie et du stop motion.
- Le domaine sportif : passant de la danse sportive, au sport collectif, à la gym récréative, au hip-hop et la pétanque.



- Des nouveautés artistiques : découverte du monde du Cirque, relaxation.
- L'art : approche des textures, des techniques tout en restant ludique.

Pour les deux derniers cycles, nous avons la chance d'avoir l'intervention du SDIS 47, chez les maternelles et les primaires, pour sensibiliser les enfants sur les risques domestiques et leur apprendre les gestes élémentaires de premiers secours.

Dans une telle dynamique, nous allons continuer de rendre ce lieu d'accueil vivant, sécurisant et bien sûr convivial... Nous espérons vous revoir à la rentrée prochaine pour de nouvelles aventures !

## Foyer des jeunes de Brax

Le foyer des jeunes a connu en début d'année une réorganisation et une simplification de ses activités organisées en sections. Il est composé désormais de trois sections qui proposent des activités aux jeunes et moins jeunes de la commune de Brax et des alentours.

Nous vous présentons ces trois sections, dont certaines vous sont déjà familières :

### Les Accros d'art

La section Accros d'arts a repris ses activités dans des conditions idéales grâce à la rénovation de la salle effectuée par la municipalité. Les cours de peinture adulte, aquarelle et dessin le lundi soir et toutes techniques le mardi après-midi, se déroulent toujours dans la bonne humeur et échanges enrichissants entre élèves et professeur. Une exposition pour la fête du village vous permettra de venir admirer le travail réalisé par les élèves et clôturera la saison. Les cours reprendront aux mêmes horaires début septembre 2016.

L'atelier peinture des enfants a été scindé en deux niveaux (4 à 6 ans et 7 à 12 ans), ce qui leur a permis d'évoluer dans des cours adaptés à l'âge de chacun.

Une section Clown Théâtre a vu le jour et a fait le plein d'élèves. Des stages de peinture et clown théâtre ont été proposés pour les vacances, qui ont eu un grand succès principalement grâce à la maîtrise et la bonne humeur du professeur. Le résultat du travail de peinture et de théâtre effectué par les enfants sera présenté lors de la **FÊTE DU FOYER DES JEUNES LE 13 JUIN 2016**.

Les trois ateliers réouvriront leurs portes mi-septembre 2016. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Myriam Tauzin au 06 81 56 64 67.



### Les Accros' Randos

Cette section regroupe désormais les marcheurs et les cyclistes du club dans une section multirando.

Les marcheurs se sont régulièrement retrouvés le dimanche matin pour des parcours d'environ 12 km. Le point de départ est indiqué à l'avance par mail aux adhérents.

Deux « sorties » ont été organisées. La première nous a permis de découvrir les côtes méditerranéennes à proximité de Cerbère et Collioure (Pyrénées orientales). Le groupe a également pratiqué les raquettes sur le plateau de Beille (Ariège).



Pour tout renseignement, contactez Pierre Michelet : pierre.michelet68@orange.fr ou 06.03.85.36.90.

**Nous vous donnons rendez-vous cette année encore le 11 JUIN À 15H À LA SALLE DES FÊTES POUR CLÔTURER L'ANNÉE AVEC UN BEAU SPECTACLE !**

### Les Accros 'gym

Valérie, professeur diplômée d'état, encadre vos petits gymnastes de 3 à 12 ans le mercredi après-midi dans des cours de gymnastique qui développent l'apprentissage de la technique dans la bonne humeur et la convivialité, et dans le respect du corps et de son développement. Cette année, les enfants ont été répartis en deux niveaux.

Outre les moments conviviaux traditionnels, il a été proposé aux adhérents trois stages de step avec Alain Courte, professeur de « big danse », qui ont remporté un vif succès,

Pour tout renseignement, contactez Michèle Maupomé (05.53.68.60.63) ou Valérie Pena (valerie.bodycoach@gmail.com).

## ASBADABRAX BAD (minton) NEWS

Bien entamée, cette saison 2015/2016, nous permet de faire un pré-bilan. Notre effectif autour de 85 licenciés, est en très légère baisse ; le créneau Loisirs-Débutants en est la victime.

38 jeunes pour 47 adultes, c'est la répartition de notre effectif. Les adultes sont repassés devant les jeunes et prouvent que ce sport est pluri-générationnel.

**Au niveau tournois et compétitions, à noter :**

- un titre de champion d'Aquitaine et un de vice champion en simple homme cadet série 2 pour nos jeunes
- 4 vainqueurs et 9 podiums au championnat départemental jeunes et vétérans.
- 2 champions départementaux en Simple Homme et Double Homme et 4 podiums au championnat départemental sénior.
- Une première saison en Interclubs régionale 3, enrichissante, à confirmer la saison prochaine.

La deuxième « Nuit du Badminton » le 14 mai devrait être une manifestation forte pour la promotion de notre sport.

Notre tournoi interne, réservé aux adhérents et leur famille, clôturera la saison **le dimanche 19 juin**.

Pour finir, je tiens à remercier tous les sponsors qui nous soutiennent et l'ensemble de l'encadrement du club et des bénévoles qui font vivre et animent cette association.



**Pour tout renseignement, consultez notre site [www.asbadabrax.com](http://www.asbadabrax.com) ou contactez-moi au 06.86.79.45.55 ou par mail [f.allard-brax1@orange.fr](mailto:f.allard-brax1@orange.fr).**

*François ALLARD - Président de l'AS BADABRAX*

## Handball Brax

**DEVINETTE : QUEL EST LE LIEU LE PLUS VISITÉ DE BRAX ?**

**Quelques indices :**

Il accueille périodiquement des visiteurs de Bordeaux, Pessac, Mérignac, Arcachon, Pau, Bayonne, Biarritz, Mont de Marsan, Libourne, Périgueux, Montpon, Ribérac, Champcevinel, Bergerac...

Dans le département, sa renommée s'étend jusqu'à Foulayronnes, Nérac, Cancon, Marmande, Casteljaloux, Miramont, Saint-Georges, Villeneuve sur Lot et Fumel.

Vêtues en rouge et noir certaines personnes de la capitale départementale, Agen, le visitent annuellement.

Il s'agit évidemment de la salle Omnisport Claude Casse qui accueille régulièrement des handballeurs de toute l'Aquitaine et au-delà.

Depuis presque 50 ans votre club, Handball Brax, permet à notre beau village d'être connu du Pays Basque au Médoc, du Béarn au Périgord en passant par les Landes.

Rejoignez vos enfants, petits enfants, parents et connaissances qui, chaque semaine, défendent les couleurs (Jaune et Bleu) de la Commune à domicile et aux quatre coins de la Région.



*Le président Rémi Pouches*

## Bal Rétro Danse Spectacle



En 2015, l'association a développé son activité auprès des CCAS et Mairies.

Au cours de l'été 2016, elle sera présente sur le Marché Gourmand de Lafox et au Festival des menteurs de Moncrabeau.

Notez sur votre agenda le **Dimanche 16 Octobre 2016** et venez découvrir ou redécouvrir les joies du thé dansant à la salle des fêtes de BRAX

L'organisation de la nuit de la Saint Sylvestre est devenue désormais un événement majeur de l'association et le réveillon 2015 fut une belle réussite dans une ambiance musicale agréable et performante avec DJ RÉTRO PARTY. Le public connaisseur était venu nombreux.

À ne pas manquer la version 2016 que nous animerons pour le plus grand plaisir des amoureux de la danse.

Nous proposons également des démonstrations de danse (maisons de retraite, fêtes votives et toutes autres manifestations).

DJ RÉTRO PARTY anime toutes vos soirées dansantes (rétro - disco au choix) ou à thème (spécialiste musique italienne et espagnole).

Renseignements : BAL RÉTRO DANSE SPECTACLE  
26 bis, rue du Levant 47310 BRAX  
Tél : Port 06 08 05 16 05 fixe : 05 53 66 90 83  
E-mail : mauro.ginette@orange.fr

## Écho De La Société De Chasse

La saison de chasse 2015 s'est clôturée fin Janvier. 22 permis ont été renouvelés et deux cartes de sociétaires délivrées. Les chasseurs ont participé à des battues administratives jusqu'à fin mars pour réguler les espèces chevreuils et renards, battues organisées sous la responsabilité du lieutenant de l'ouvèterie. Les chasseurs ont aussi été sollicités par des particuliers pour piéger - à l'aide de cages - un autre nuisible : le corbeau qui s'attaque aux vitres teintées des voitures.

Nous invitons les chasseurs retardataires à nous transmettre les carnets de prélèvement lièvres et bécasses, seule condition pour pouvoir à nouveau les chasser l'année prochaine.

Le samedi 30 janvier 2016, plus de 50 convives ont investi la salle des fêtes pour partager le repas annuel « des battues » de l'association de chasse de Brax.

Ce déjeuner permettait au président Monsieur David CAZENAVE de réunir ses collègues de chasse, leurs familles et amis ainsi que des élus de la commune.

Comme de coutume, les spécialistes et tout particulièrement Monsieur René SIGAUD ont offert un menu de haute tenue sur le plan gastronomique, impeccablement servi par une équipe toute dévouée. Les papilles des 50 hôtes s'en sont données à cœur joie en dégustant, entre autres mets, une délicieuse daube de chevreuil.

Quoi de plus festif que de se retrouver autour d'une bonne table pour parler de sa passion et raconter de croustillantes anecdotes, le tout dans une atmosphère détendue et conviviale. Cette journée a connu un vif succès.

Le monde de la chasse s'évertue à perpétuer les traditions tout en sachant cultiver l'amitié. L'assemblée générale de la société de chasse s'est tenue au mois de mai.

## Brax créations



Notre Association est toujours aussi active avec encore 25 adhérentes et nous mettons toujours beaucoup de cœur à réaliser nos ouvrages. Notre rendez-vous de mai sera déjà passé quand vous recevrez le petit journal, mais l'expo de mai 2015, toujours consacrée à la fête des mères et le marché de l'avent de novembre 2015 ont remporté un franc succès.

**Les rendez-vous de 2016 :**

- 21 et 22 mai expo fête des mères
- 26 juin vide-greniers des couturières pendant la fête
- 26 et 27 novembre marché de l'avent.

Et toujours la présence de divers artisans d'art et aussi des marchands de tissus, coton et fils à broder. Les rendez-vous sont fixés et vous serez les bienvenus.

*Raymonde SIGAUD - Présidente de BRAX Créations*

## Comité des fêtes

Les bénévoles que nous sommes souhaitent faire de la fête de Brax un moment de convivialité et de joie. Du 24 au 26 juin, ce sont 3 jours d'animations variées que nous vous proposerons : manèges et forains les 3 jours. Grillades, batucada, finale du top 14 sur écran géant et bal animeront le vendredi. Feu d'artifice, grand repas et bal le samedi.

Le dimanche, au-delà de l'habituel vide-greniers, de nombreuses animations seront proposées : Zumba, expositions photo et peinture, spectacle, clown de rue...

L'après-midi sera également animée par une troupe d'échassiers landais.

Je conclurai en vous souhaitant nombreux parmi nous ces 3 jours. Et si vous souhaitez participer à cette dynamique n'hésitez pas à venir rejoindre un petit groupe qui travaille toujours dans la bonne humeur.

*Le Président - Alain Rousseu*

## i Vide-Greniers

Les personnes intéressées par le vide-greniers sont priées de retirer au plus tôt les dossiers d'inscription à la Mairie. Ne tardez pas, il y a déjà de nombreuses inscriptions !  
Prix de l'emplacement de 6x3m : 10 €

**Renseignements :**  
05 53 68 70 00

## EnKdance



L'association a connu du changement cette année avec des créneaux horaires de cours Zumba 2 jours par semaine : mardi - vendredi, et l'arrivée d'un nouvel intervenant Benoît LABASSA. Motivé, ce dernier a pris ses marques et a su apporter son propre style et son enthousiasme.

L'année a été aussi ponctuée par plusieurs rendez-vous : un stage Halloween s'est déroulé cet automne à la salle des fêtes avec 3 intervenants. Ouvert à tous, la 1<sup>re</sup> partie était destinée aux enfants, la 2<sup>e</sup> aux ados et adultes, les uns et autres déguisés pour l'occasion ! Tout comme en décembre, une séance spéciale « Noël » était offerte aux adhérents. 2016 a été célébrée autour de la galette des rois accompagnée de cidre. Une toute nouvelle initiative a été lancée en janvier avec l'« opération 2€ » : durant un mois, toute personne pouvait assister à une séance de Zumba® pour 2€. La fête votive clôturera la saison. EnKdance participera à l'événement avec une méga animation Zumba® ouverte au public le **dimanche 26 juin après-midi**, au complexe sportif de Brax.

Pour l'occasion, Benoît et Yannick seront entourés de plusieurs intervenants. Infos et inscription auprès des professeurs au : 06 87 09 49 94.

## Les Griffons



Après l'élection du bureau début 2016, (bureau qui reste inchangé) nos aînés ont repris leurs activités, petits lotos le jeudi tous les 15 jours, suivi d'un goûter très apprécié. De nouveaux adhérents nous ont rejoints. Le club compte actuellement 75 adhérents dont 50 qui participent régulièrement aux activités.

Nos projets pour le premier semestre, le repas de l'amitié au mois de mai, une sortie en Dordogne au mois de juin.

Nos grands jeux de société se sont terminés au mois de mars, et reprendront au mois d'octobre.

Merci aux bénévoles qui nous aident tout au long de l'année. Le bureau vous souhaite un très bel été.

## Chacha Club Braxois

### Danser Autrement, Pourquoi Pas avec le Chacha Club Braxois ?

Vous voulez essayer la danse, mais vous ne savez pas par quel pied commencer ?

Vous avez essayé, mais au bout d'une saison, vous n'avez rien retenu ?  
Vous aimez, mais vous trouvez que vous manquez de style ?

Autant de raisons de venir nous rejoindre au Chacha Club Braxois pour une saison de danse pas comme les autres.

Avec des tarifs associatifs très abordables et un cours d'essai gratuit, l'objectif annoncé est de découvrir ou progresser sur les danses de couple standards (valse lente, tango, quick-step, slow-fox, valse viennoise) et les danses de couple latines (chacha, rock, rumba, paso-doble, samba) dans la rigueur de la technique et la bonne humeur des séances.

Vous nous avez peut-être croisés sur la commune de Brax lors de nos manifestations : soirée dansante et concours de danse « Le Trophée Chacha Club », l'animation du bal des aînés avec démonstrations, participation au Téléthon et à la fête votive. Alors nous vous attendons !



### Bulletin communal de BRAX

Dépôt légal en cours - Directeur de Publication : Joël PONSOLLE  
Rédaction : Mairie de Brax, associations braxoises - Photos :  
Mairie de Brax, associations braxoises, Phovoir, Freepik, Bulle communication - Mise en page : Bulle communication - Imprimé par  
Bulle communication

# Brax en fête

24 · 25 · 26 juin 2016

3 JOURS  
fête foraine  
buvette  
restauration

## VENDREDI 24

19 h : apéritif festif en musique

Grillades, fromage, dessert : 12€

21 h : retransmission finale TOP 14 • Ambiance DJ après match

Soirée organisée par la Dynamique Braxoise

## SAMEDI 25

### ANIMATIONS

20h : Repas : entrée, jambon braisé, fromage, dessert

Adultes : 14€ • Enfants moins de 12 ans : 7€ • RES : 06 77 56 26 01

FEU D'ARTIFICE • BAL avec orchestre

NEXT  
LA RADIO

## DIMANCHE 26

EXPOSITION PHOTO / PEINTURE / CLOWN DE RUE

VIDE-GRENIERS / BROCANTE

Renseignements : Mairie de Brax

05 53 68 70 00 • brax47.fr • comunedebraax.47@orange.fr

### ANIMATIONS GRATUITES

12 h : apéritif offert par le comité

16 h : SPECTACLE ÉCHASSIERS LANDAIS de 15h à 19h

A VOTRE SERVICE (Conseil en création et gestion d'entreprises / Formation bureautique et comptabilité) ■ ALM TERRASSEMENT (Terrassement - Assainissement) ■ ALTMAYER NICOLAS (Charpente - Couverture - Zinguerie) ■ ARRIBOT (Métallerie / Aluminium / Automatisme - Stores) ■ BOUCHERIE BRIZARD (Charcutier - Traiteur) ■ AU COLOMBIER DU TOURON (Hôtel / Restaurant) ■ FÉE DE LA COIFFURE (Coiffure - Styliste - Visagiste) ■ LA CLAIE DES VERGERS (Bar restaurant) ■ LE FOURNIL (Boulangerie Pâtisserie) ■ LE JARDINIER GASCON (Artisan paysagiste) ■ MILANI PATRICK (Electricien) ■ PASTA PIZZA (Pizzeria) ■ PÔLE AUTO (Concession automobile) ■ R2D2 (Transformation Planacryl) ■ RENAUD CÉCILE (Architecte) ■ SECRETS DE BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (Salon esthétique) ■ TAXI ASSIST TRANS AGEN (Taxi) ■ TUO SANDRA (Tapissier décorateur) ■ VICIER (Vente et dépannage électroménager et cuisine) ■ VINCENT CLÔTURE (Vente, pose, réparation de portails et clôtures) ■ ZING DE TOIT (Zinguerie - Charpente et Couverture)